



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 313 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Maurice Delage au 77 rue Boissière à Paris 16^e

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Maurice Delage est né le 6 août 1906 à Bruay-sur-l'Escaut, dans le Nord. Polytechnicien de la promotion 1925-1927, passant ensuite une année à l'École militaire et d'application du Génie à Versailles avant d'entrer à l'école des Mines de Saint-Etienne, il est à la tête d'une entreprise française de prospection de pétrole en Roumanie, lorsque lui parvient l'appel du 18 juin 1940.

Arrêté pour sabotage (mission Wenger) en juillet 1940 dans une Roumanie en cours d'occupation, puis expulsé, il refuse de répondre aux injonctions de Vichy, lui enjoignant de rentrer en France. Pendant l'été 1941, il s'engage dans les Forces Françaises Libres à Beyrouth, puis est muté à Londres. En raison de sa formation, il est envoyé à Brazzaville comme directeur du service des Mines, puis est chargé de la direction d'une mine au Cameroun où pendant un an, il se consacre à organiser la production minière. Nommé capitaine, il rejoint le général Leclerc à la fin de la campagne de Tunisie, ville où il devient directeur d'étude d'une école d'élèves aspirants. À partir de septembre 1943, il se consacre à la formation du 13^{ème} Bataillon de Génie qu'il entraîne sans relâche et le dirigera ensuite dans toutes les campagnes de France et d'Allemagne « avec un courage, une technicité et un dévouement inlassable », selon les termes de l'attribution de la Croix de Guerre avec Palmes du décret du 23 juin 1945 et de sa nomination d'officier de la Légion d'Honneur.

En mars 1944 le 13^{ème} Bataillon du Génie, aussi dénommé « Les Sapeurs de Leclerc » au sein de la 2^{ème} D.B. est complètement formé et équipé, prêt en Angleterre pour le Débarquement. Maurice Delage reçoit des mains du général Koenig le drapeau du bataillon et lui donne une devise significative « À me suivre, tu passes ».

Le débarquement a lieu en Normandie le 1^{er} août 1944. Dès les premiers combats, le Bataillon donne toute sa mesure aussi bien dans les missions d'assaut et de combat d'infanterie, que dans les tâches propres de sa technique comme la construction des ponts, la destruction d'obstacles, le déminage des axes de

progression. Il commande le Bataillon sur les différents sites de la Normandie jusqu'en Allemagne.

Le franchissement de la Moselle, de la Mortagne et la Meurthe est conduit par Maurice Delage à la tête de son Bataillon sous un tir violent de l'ennemi, souvent de nuit, et dans des conditions de réussite déterminantes. Il est blessé à Chatel, mais refuse d'être évacué et reste auprès des sapeurs pour continuer la progression.

Le 13^{ème} Bataillon du Génie animé par son chef ouvrira ainsi la voie à la 2^{ème} D.B. vers la libération de Strasbourg et sa progression jusqu'au nid d'aigle de Berchtesgarden. Ce Bataillon a été nommé l'une des meilleures unités de génie de cette guerre 1939-1945 et a d'ailleurs compté dans ses rangs 4 Compagnons de la Libération, dont son commandant, Maurice Delage. Ce dernier sera nommé Commandant du génie divisionnaire.

En 1984, la promotion des officiers de réserve de génie de l'école d'application d'Angers a reçu l'honneur d'être baptisée « Promotion Delage ».

Après-guerre, Maurice Delage, colonel de réserve, assure la direction générale de la Société Centrale de l'Uranium. Il décède le 8 Avril 1959. Il est inhumé à Grez-sur-Loing, en Seine-et-Marne.

Il est proposé d'apposer une plaque commémorative en hommage à Maurice Delage au 77 rue Boissière à Paris 16^e dont le texte est le suivant :

« ICI VÉCUT
MAURICE DELAGE
1906-1959
COMPAGNON DE LA LIBÉRATION
COMMANDANT DU 13^E GÉNIE
AU SEIN DE LA 2^E DB»

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2023 DAC 313 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Maurice Delage au 77 rue Boissière à Paris 16e

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Maurice Delage au 77 rue Boissière à Paris 16^e ;

Vu l'avis du conseil du 16e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Maurice Delage au 77 rue Boissière à Paris 16e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici vécut Maurice DELAGE 1906-1959 Compagnon de la Libération Commandant du 13^e Génie au sein de la 2^e DB».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 800 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2023 et suivants.

